

coccinea), la raquette du Missouri (*Opuntia polyacantha*), la mamillaire vivipare (*Mamillaria vivipara*), les asclépiades (cochons de lait) (*Asclepias viridiflora* et *verticillata*), la verveine à longues bractées (*Verbena bracteata*), le phlox (*Phlox hoodii*), la morelle (*Solanum rostratum*), les orobanches (*Orobanche fasciculata* et *ludoviciana*), l'herbe à poux vivace (*Ambrosia psilostachya*), la fausse herbe à poux (*Iva xanthifolia*), la gutierrezie faux-sarothra (*Gutierrezia sarothrae*) ainsi que la townsendie acaule (*Towsendia exscapa*) poussent sur les dunes, sur les côtés des chemins et dans les excavations éoliennes de la prairie sèche. La culture a fait disparaître la plupart des premiers habitats des prés et, fait important à souligner, de nombreuses espèces des prairies, amantes du soleil, de même qu'une foule de mauvaises herbes ordinaires croissent à découvert dans ces terres sablonneuses, leur présence en ces endroits étant probablement attribuable au manque de concurrence de la part de certaines essences forestières, bien qu'on puisse y apercevoir quelques peupliers (*Populus tremuloides*) et quelques chênes à gros fruits (*Quercus macrocarpa*).

Sur les plaines salines ou alcalines, nombreuses dans toutes les régions des prairies, croissent des halophytes de la famille des chénopodes (*Chenopodiaceae*) comme la salicorne rouge (*Salicornia rubra*), l'*Eurotia lanata*, la suéda maritime (*Suaeda depressa*), les arroches (*Atriplex argentea*, *nuttallii* et *patula*), le monolépis de Nuttall (*Monolepis nuttalliana*), le *Sarcobatus vermiculatus*, le suckleya (*Suckleya suckleyana*), le chénopode rouge (*Chenopodium rubrum*) ainsi que l'agropyre raide (*Distichlis stricta*), la spartine grêle et pectinée (herbe à liens, chaume) (*Spartina gracilis* et *pectinata*), la puccinellie de Nuttall (*Puccinellia nuttalliana*), la spergulaire marine (*Spergularia marina*), la renoncule cymbalaire (*Ranunculus cymbalaria*), le glaux maritime (*Glaux maritima*), l'héliotrope (*Heliotropium curassavicum*) et l'iva axillaire (*Iva axillaris*).

Région florale de l'Ouest

Cette région extrêmement montagneuse se situe en grande partie dans la moitié méridionale de la Colombie-Britannique, mais une des Régions forestières (la subalpine) englobe les Rocheuses du sud-ouest de l'Alberta et s'étend jusqu'à la moitié septentrionale de la Colombie-Britannique pour se fusionner avec la Région forestière boréale. D'autres régions forestières comprennent ce que Rowe (1959) appelle les Régions forestières colombienne, montane et côtière. De l'ouest en direction est, à la latitude approximative de l'île Vancouver, sont franchies les chaînes de montagnes suivantes: Côtières, Lillooet, Cascades, Colombiennes, Monashee, Selkirks, Purcell et Rocheuses.

La Région forestière côtière comprend le palier le moins élevé de l'île Vancouver, l'archipel de la Reine-Charlotte et la Région côtière (de même que la Chaîne côtière) de la Colombie-Britannique. La Région forestière subalpine a en général la forme d'un fer à cheval, la Chaîne côtière de son bras ouest limitant la crête ouest de la Région forestière montane et les montagnes Cariboo, Columbia, Selkirks et Rocheuses de son bras est incorporant les bandes de terrain en forme de doigts des vallées riveraines de la Région forestière colombienne. Cette région englobe les forêts d'une altitude dépassant environ 3,000 pieds sur l'île Vancouver et la côte continentale, ainsi qu'une section des Rocheuses qui s'élève à une hauteur variant entre quelque 5,000 et 6,800 pieds. Les autres régions forestières couvrent généralement une étendue dont l'altitude n'atteint pas 3,000 pieds, tandis que les pentes dénudées d'arbres et les sommets dépassant la limite de la végétation arborescente constituent une région florale distincte de plantes alpines et arctiques-alpines. Shaw a fait paraître en 1909 un ouvrage intitulé *The Causes of Timber-line on Mountains*.

Une brève description de la flore des diverses subdivisions principales de la Région florale de l'ouest paraît sous plusieurs rubriques dans les paragraphes suivants.